RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 juin 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports: 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.14, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Etaient présents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Audeux: Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI Besançon: M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagney: M. Claude VolDEY
Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chaudefontaine:
M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport I.I.I) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle: M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux: M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon: M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre: M. Gérard VALLET Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey: Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay: M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré: M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1). M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

Etaient absents: Arguel: M. André AVIS Auxon-Dessus: Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney: M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon: Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc: M. Philippe GUILLAUME Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête: M. Jean-Pierre PROST Franois: Mme Françoise GILLET Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE Larnod: Mme Gisèle ARDIET Marchaux: Mme Brigitte VIONNET Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Nancray: M. Daniel ROLET Novillars: M. Philippe BELUCHE Osselle: M. Jacques MENIGOZ Pelousey: M. Claude OYTANA Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Michel FAIVRE Pugey: Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins: M. Christian BOILLEY Thise: M. Jean-Michel Thoraise: M. Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUSSET

Procurations de vote :

Mandants: G. VERRO, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), YM. DAHOUI (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), JF. GIRARD, V. HINCELIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSMAILLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), JM. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, JM. FAIVRE, JM. MAY (jusqu'au 2.2)

Mandataires: S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), MN. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), JP. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN,

Mandataires: S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), MN. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), JP. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), JM. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. GYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, JL. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, JP. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, JM. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

Délibération n°2012/001781

Rapport n°1.1.5 - Affectation des résultats 2011 au BP 2012

Affectation des résultats 2011 au BP 2012

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission: Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

<u>Résumé</u>:

Suite au vote du Compte administratif 2011, il est proposé de reprendre les résultats 2011 dans le Budget 2012 : budget principal et budgets annexes.

Le résultat net total 2011 est 6 032 738,63 € dont :

- Budget principal :

5 653 798.22 €

- Budget annexe Transports:

69 415,48 €

- Budget annexe CRR :

72 280,62 €

- Budget annexe Déchets :

237 209,24 €

- Budget annexe Zone du Noret :

35,07 €

- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0,00 €

Lors du BP 2012 les résultats des budgets principal et annexes, Transports, CRR, Noret et Portes de Vesoul ont été repris par anticipation. Seul le résultat sur le budget principal nécessite d'être corrigé en DM I 2012.

Le BP 2012 du budget annexe Déchets a été voté en décembre et n'intégrait donc pas de reprise des résultats. Les résultats sont donc repris par la DM 1 2012.

Après le vote du Compte administratif 2011 du budget principal et des budgets annexes, le Conseil de Communauté est invité à se prononcer sur l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes 2011 dans les budgets 2012.

Il est rappelé que le Budget primitif 2012 a été voté, le 29 mars 2012, avec reprise des résultats 2011 (calculés sur la base d'une prévision de compte administratif). Le budget primitif 2012 du budget annexe Déchets a été voté le 15 décembre 2011 sans reprise des résultats 2011.

Les restes à réaliser en matière d'emprunt, soit 169 K€, reposent sur une capacité globale de tirage au 1er janvier 2012 de 14,9 M€ liés à des contrats d'emprunt revolving et/ou pluriannuels. Si certains sont déjà affectés (financement des infrastructures et LGV), le contrat revolving non affecté s'élève à 4,8 M€ d'enveloppe disponible. Ce contrat revolving peut être mobilisé au titre du budget principal et des budgets annexes.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses réalisées	84 003 978,00 €	18 180 422,34 €	
Recettes réalisées	94 388 282,88 € 17 850 5		
Excédent de fonctionnement N-1	461 424,39€		
Déficit d'investissement N-I		- 4 862 126,84 €	
Résultat par section	+ 10 845 789,27 €	- 5 191 991,05 €	
Résultat total (excédent)	+ 5 653 798,22 €		

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011

Commissions	Restes à réaliser Dépenses d'investissement	Restes à réaliser Recettes d'investissement
Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC	396 378,26	29 924,91
Transports, Déplacements, Infrastructures	408 395,47	
Economie, Emploi, Insertion	247 925,26	64 74,5
Développement Durable, Environnement, Cadre de Vie	217 759,75	
Culture, Sports, Tourisme	182 688,83	7 485,00
Prospective, préparation et accompagnement des grands projet	113 137,50	
Habitat, Politique de la Ville	682 720,38	
Relations avec les partenaires et aides aux communes		_
TOTAL des RàR	2 249 005,45	101 584,42
Besoin de financement des RàR	2 147	421,03

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de 10 845 789,27 € :

- en recette d'investissement pour 7 339 412,08 € afin de couvrir le déficit d'investissement de 5 191 991,05 € et les restes à réaliser 2011 de 2 147 421,03€,
- en recette de fonctionnement pour 3 506 377,19 €.

Il convient de modifier l'affectation des résultats 2011 prévue au Budget 2012 (cf. DM n°1 2012).

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réalisées	33 536 824,98€	15 890 861,42 €
Recettes réalisées	42 951 137,63 €	11 692 260,62 €
Excédent de fonctionnement N-I	81 397,80 €	
Déficit d'investissement N-I		- 5 227 694,54 €
Résultat par section	+ 9 495 710,80 €	- 9 426 295,32 €
Résultat Total (excédent)	+ 69 415,48 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011

Budget annexe Transports	
Dépenses d'investissement à reporter	168 724,60 €
Recettes d'investissement à reporter (RàR emprunt)	168 724,60 €
Besoin de financement des restes à réaliser	0 €

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Transports, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de 9 495 710,80 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 9 426 295,32 €, afin de couvrir le déficit d'investissement du même montant,
- en recette de fonctionnement pour 69 415,48 €.

Cette proposition d'affectation est conforme au BP 2012.

III. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réalisées	4 407 634,39 €	13 077 618,03 €
Recettes réalisées	4 626 168,15 €	12 966 185,47 €
Excédent de fonctionnement N-I	62 586, 57€	
Déficit d'investissement N-I		- 97 407,15 €
Résultat par section	+ 281 120,33 €	- 208 839,71 €
Résultat Total (excédent)	edent) + 72 280,62 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011

Etat: néant.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 281 120,33 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 208 839,71€ afin de couvrir le déficit d'investissement du même montant.
- en recette de fonctionnement pour 72 280,62 €.

Cette proposition d'affectation est conforme au BP 2012.

IV. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses réalisées	18 248 513,55 €	2 921 916,48 €
Recettes réalisées	18 944 490,13 €	1 511 739,08 €
Excédent de fonctionnement N-1	89 947,96 €	
Excédent d'investissement N-I		+ 861 462,10 €
RESULTAT PAR SECTION	+ 785 924,54 €	- 548 715,30 €
RESULTAT TOTAL (excédent)	+ 237 209,24 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011

Budget annexe DECHE	rs .
Dépenses d'investissement à reporter	179 764,18 €
Recettes d'investissement à reporter	490 570,00 €
Solde des restes à réaliser	310 805,82 €

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de 785 924,54 € :

- en recette d'investissement pour 548 715,30 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement du même montant,
- en recette de fonctionnement pour 237 209,24 €.

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2012.

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses réalisées	72,18 €	773 072,18 €
Recettes réalisées	72,18 €	773 036,09 €
Excédent d'investissement N-I		+ 71,16€
Résultat par section	0 €	+ 35,07 €
Résultat Total (excédent)	+ 35,07 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011 : Etat néant

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Zone d'activités du Noret, l'excédent d'investissement de 35,07 € est reporté en section d'investissement.

Cette proposition d'affectation est conforme au BP 2012.

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

A/ Les résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses réalisées	40 460,05 €	40 460,05 €
Recettes réalisées	40 460,05 €	40 460,05 €
Excédent d'investissement N-I		
Résultat par section	0 €	0 €
Résultat Total (excédent)	0 €	

. B/ Les restes à réaliser d'investissement 2011

Etat : néant.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 28 juin 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

VII. Budgets consolidés (pour information)

AV Résultats consolidés

Il s'agit là des résultats 2011 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses réalisées	140 237 422,80 €	50 884 350,50 €
Recettes réalisées	160 950 611,02 €	44 834 239,44 €
Déficit d'investissement N-1		- 10 187 228,51€
Excédent d'investissement N-1		861 533,26 €
Excédent de fonctionnement N-I	+ 695 356,72 €	
Résultat par section	+ 21 408 544,94€	- 15 375 806,31 €
Résultat Total (excédent)	+ 6 032 738,63 €	

B/ Les restes à réaliser 2011 consolidés

en €	RàR Dépenses	RàR Recettes (hors RàR d'emprunts)	besoin de financement des RàR
Budget principal	2 249 005,45 €	101 584,42 €	2 147 421,03 €
Budget annexe TRANSPORTS	168 724,60 €	0,00 €	168 724,60 €
Budget annexe CRR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget annexe DECHETS	179 764,18 €	490 570,00 €	0,00€
Budget annexe ZA NORET	0,00 €	0,00 €	0,00€
Budget annexe Portes de Vesoul	0,00€	0,00 €	0,00 €
RAR consolidés	2 597 494,23 €	592 54,42 €	2 316 145,63
		Couvert par excédent	2 47 421,03 €
		Couvert par RàR emprunt	168 724,60 €

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2011 sur le budget 2012, au titre du budget principal et des budgets annexes.

Préfecture de la Région Franche Comté

Préfecture du Doubs Contrôle de légalité

Recule - 6 JUIL. 2012

Pour extrait conforme,

Recent

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 113 Contre: 0 Abstention: 0